

Titre professionnel

Niveau 3 - en apprentissage

Animateur d'Equitation - AE



LES OBJECTIFS

L'animateur d'équitation joue un rôle essentiel dans l'accueil des jeunes cavaliers. Il anime des séances d'initiation à l'équitation - de la préparation des chevaux et poneys à la reprise et aux soins des équidés.

Il est sous la responsabilité d'un moniteur d'équitation et peut enseigner aux cavaliers débutants jusqu'au galop 4.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

> Être âgé(e) de 18 à 30 ans. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut-niveau

> Galop 5 minimum en fonction du projet professionnel

> Être titulaire du PSC1 ou équivalent

> Une expérience en compétition est souhaitée

DURÉE

Cette formation se déroule sur 1 an : 570 heures au CFA, le reste du temps chez le Maître d'apprentissage

Jours de présence au CFA : lundi et mardi sauf périodes de vacances scolaires

La première semaine se déroule intégralement au CFA pour une préparation à l'évaluation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique.

POURSUITE D'ETUDES

BP JEPS Educateur Sportif, Moniteur d'Equitation



CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres — 240 h ; Connaissance des publics, communication, pédagogie et techniques d'animation, gestion de la sécurité, plan fédéral de formation

Modules 2 : Maîtrise des techniques équestres — 100 h ; Travail à pied, sur le plat, à l'obstacle, à l'extérieur, transport d'un équidé

Module 3 : Soins et entretien des équidés et infrastructures — 80 h ; Connaissance des équidés, alimentation et abreuvement, soins courants, hygiène, entretien et sécurisation des lieux et infrastructures

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ⇒ Mises en situations pratiques
- ⇒ Cours en face à face
- ⇒ Exposés
- ⇒ Projets de groupes

Le centre de formation dispose d'un centre équestre au sein de l'établissement.

FINANCEMENT et RÉMUNÉRATION

- > La formation est intégralement prise en charge par l'OPCO de l'employeur de l'apprenti
- > Rémunération de l'apprenti. Une majoration de 15 % peut être appliquée dans certains cas.

	De 18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^e année	43 % du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC

CFA Rethel

Route de Novion - CS 75112

08305 RETHEL Cedex

Tél. 03 24 39 60 20

✉ **cfa@cense08.fr**

<http://cfa.cense08.fr>

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Par unités Capitalisables
- > possibilité de valider des UC

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

1^{ère} promotion en septembre 2022

INSCRIPTION

Préinscription en ligne via ce lien : <http://candidaturecfa.cense08.fr>

HÉBERGEMENT

- > Pension complète en internat
- > Demi-pension avec cantine

Tarifs : veuillez contacter le CFA

